



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France
Unité départementale de l'Essonne**

Evry Courcouronnes, le 22 décembre 2020

Affaire suivie par : Jean-Christophe GUITTON
jean-christophe.guitton.gouv.fr
Tél. : 01.60.76 34 11 – Fax : 01.60.76.34.88

N/Réf. : A2019-1286

D2020-1303

V/Réf. :

SUEZ RV OSIS IDF
98 avenue Jean Jaurès
91230 MONTGERON

A l'attention de M. Antoine REDOUTE

Objet : Société SUEZ RV OSIS IDF à Montgeron. Dossier de réexamen.

Copie : Préfecture – BUPPE.

Monsieur le Directeur,

Par courrier daté du 24 septembre 2019, vous m'avez transmis le dossier de réexamen pour vos installations situées à Montgeron.

Ces installations sont actuellement réglementées par les arrêtés préfectoraux suivants :

- l'arrêté préfectoral d'autorisation du 8 mars 2007,
- les arrêtés préfectoraux complémentaires du 9 avril 2014 et 5 février 2018.

Après examen de vos dossiers par l'inspection des installations classées et des prescriptions des arrêtés préfectoraux les réglementant, j'estime qu'il n'est pas nécessaire d'actualiser les prescriptions applicables à ces installations.

Par ailleurs, je vous rappelle que les prescriptions de l'arrêté ministériel du 17 décembre 2019 relatif aux meilleures techniques disponibles (MTD) applicables à certaines installations de traitement de déchets relevant du régime de l'autorisation et de la directive IED seront applicables à votre installation à compter du 17 août 2022 et notamment la MTD 23 pour laquelle vous avez indiqué ne pas être conforme actuellement.

Cité Administrative – Bd de France
91010 EVRY COURCOURONNES

ud91.drie-iff@developpement-durable.gouv.fr

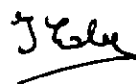
Accueil téléphonique : 01 60 76 34 20

www.drie-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

La présente notification, ainsi que le rapport de l'inspection des installations classées et les arrêtés préfectoraux en vigueur concernant ces installations sont disponibles sur le site internet du ministère de l'écologie à l'adresse suivante : <https://www.georisques.gouv.fr/dossiers/installations/donnees#/>

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour la Directrice par intérim empêchée,
L'adjointe au chef du pôle risques
chroniques et qualité de
l'environnement



Irène ALFONSI